

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

**4EME REUNION DE 2017**

**Séance du 18 octobre 2017**

CD20171018\_24

id. 3490

*L'an deux mille dix sept, le dix huit octobre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.*

*Présents :*

*M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL*

*Absent(s) représenté(s) :*

*M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), Mme DEBIAIS (pouvoir à M. HENRYOT), Mme MORVAN (pouvoir à M. DESCAZEAUX), M. ROGER (pouvoir à Mme NEGRE)*

*Nombre de membres du Conseil Départemental : 30*

*Quorum :16*

*Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

**EMMAÛS : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE  
D'INVESTISSEMENT**

L'association Emmaüs de Tarn et Garonne souhaite ~~refaire la toiture d'un de~~ ses bâtiments dont il est propriétaire situé au Domaine de Panouille sur la commune de Lavilledieu du Temple. Le site comprend des locaux d'accueil du public, des locaux techniques pour le tri, le stockage et la vente des objets et vêtements récupérés par l'association ainsi que des locaux d'habitation.

Ce centre concourt à la lutte contre la précarité et développe la démarche d'insertion socio-professionnelle avec l'ensemble des les 80 personnes et familles accueillies sur les lieux.

Les travaux envisagés permettraient de dégager une superficie conséquente qui serait dédiée à l'étage à aménager des logements pour faire face aux demandes croissante d'accueil du public.

Monsieur le responsable coordinateur d'Emmaüs 82 sollicite une subvention départementale pour la réfection de la toiture.

Le coût de projet s'établit à 87 154,54€ T.T.C.

Le plan de financement prévisionnel se décline comme suit :

<b>Subvention du Conseil départemental (33%)</b>	<b>28 760,00 €</b>
Subvention Fondation de France .....	10 000,00 €
Emprunt/auto-financement .....	<u>48 394,54 €</u>
<b>TOTAL .....</b>	<b>87 154, 54 €</b>

Le Conseil départemental est déjà intervenu auprès de cette structure sur des dossiers similaires en 2008 et 2011.

\*

\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission solidarité, santé, action sociale, handicap et logement,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve l'attribution à l'association Emmaüs 82, d'une subvention exceptionnelle de 28 760,00 € pour la réfection de la toiture d'un de ses bâtiments situé au Domaine de Panouille sur la commune de Lavilledieu du Temple ;
- Précise que les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits à l'article 204 220 sous fonction 58 du budget départemental ;
- Approuve, selon les termes figurant en annexe, la convention à conclure avec Emmaüs ;
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du Département la dite convention.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC